



PRÉSIDENTIELLE 2017 LES PROPOSITIONS DE LA 1^{ÈRE} INDUSTRIE DE FRANCE

Les entreprises agroalimentaires : Une force collective au service de la France et de tous ses territoires

PRÉPARONS AUJOURD'HUI L'ALIMENTATION DE DEMAIN

Par Jean-Philippe GIRARD, Président de l'ANIA

Un monde qui change

Notre grand défi pour l'avenir commence aujourd'hui : nourrir 9 milliards de personnes à 2050 tout en s'adaptant aux besoins de chaque individu, en répondant aux nouvelles exigences des consommateurs, et en préservant une planète aux ressources limitées. **Nourrir le monde, nourrir tout le monde, nourrir chacun, voici notre perspective collective.**

Notre production alimentaire a une longue histoire. Nous nous sommes adaptés très vite, au cours des 50 dernières années, au boom démographique, aux évolutions de la société, aux enjeux environnementaux, aux attentes d'accessibilité, de diversité et de praticité des produits.

Les exigences des consommateurs évoluent. Les entreprises agroalimentaires à leur service évoluent aussi. L'enjeu d'aujourd'hui est de rapprocher ceux qui produisent et ceux qui consomment. Ce fut le sens de notre [Nouveau pacte alimentaire](#) proposé en mai 2016 et construit sur la base des avis de plus de 8800 consommateurs ayant répondu à notre [grande consultation citoyenne](#).

Des entreprises agroalimentaires en mouvement pour un défi collectif

Le nouveau contrat de confiance proposé par les entreprises agroalimentaires aux consommateurs repose sur un triple engagement de qualité : qualité des produits, qualité de l'information, qualité de la relation. Il nécessite par ailleurs plus de proximité, plus d'incarnation et plus de preuves sur les progrès réalisés sur la qualité, la nutrition, la protection de l'environnement, la lutte contre le gaspillage alimentaire, etc.

Redonner de la valeur à l'alimentation nécessite la contribution de chaque acteur : l'agriculteur, l'industriel, l'artisan, le distributeur, le commerçant, les citoyens, la société civile et les pouvoirs publics. Nous avons besoin de tous les talents et de tous les acteurs. L'opposition constante des modèles et des savoir-faire nuit considérablement à nos entreprises, à notre économie, à nos territoires.

Nos futurs gouvernants devront donc être les garants des bonnes relations au sein de la filière, assurer un environnement réglementaire et fiscal stable, et agir pour la compétitivité de la première industrie du pays.

Mobilisés tous ensemble, nous pourrions viser dans les prochaines années 200 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour notre industrie, 500 000 emplois locaux et 10 milliards d'excédent commercial !

Préparons l'avenir, redonnons de la valeur à l'alimentation, progressons ensemble ! Pour cela, nous, entreprises agroalimentaires de France, nous demandons aux candidats à la Présidence de la République française de :

1

Recréer de la valeur dans la filière en assurant des relations apaisées entre tous les acteurs

2

Recréer de la confiance avec les entreprises agroalimentaires

3

Redonner des marges de manœuvre économiques et relancer les exportations



NOS FORCES

L'industrie alimentaire française est résiliente : dans un contexte difficile, elle continue d'innover, d'exporter et surtout de créer des emplois industriels.



CHIFFRE D'AFFAIRES ENTRE 2008 ET 2016

IAA: **+11,9%**

Industrie manufacturière: - 0,4 %



PRODUCTION ENTRE 2008 ET 2016

Résilience des IAA: **+0%**

Industrie manufacturière: - 9 %



TAUX D'INNOVATION DES ENTREPRISES

IAA: **61%**

Ensemble des secteurs: 53%



VALEUR AJOUTÉE ENTRE 2008 ET 2016

IAA: **+9,7%**

Industrie manufacturière: +1,4 %



EMPLOIS ENTRE 2008 ET 2016

Destruction plus limitée dans l'IAA :

IAA: **-6 298**

Industrie: - 404 784

CRÉATIONS D'EMPLOIS DEPUIS 3 ANS :

IAA: **+10 864**

Industrie: - 88 918



SOLDE COMMERCIAL EN 2016

IAA: **+7,2 milliards d'euros**

France: -48 milliards d'euros

Sources : Insee, Across



NOS FREINS

Mais cette résilience est chaque jour un peu plus mise à l'épreuve par la destruction de valeur, la baisse des marges, le poids de la réglementation et de la fiscalité et, en conséquence, par la perte de compétitivité de nos entreprises par rapport à nos concurrents européens et mondiaux.



Déflation des prix

- 4% sur les
3 dernières années

(source IRI 2016)



Marges Faibles

-4 points depuis 2007.

Alors que les marges se
redressent dans l'industrie

(source Insee 2016)



Fiscalité

6 milliards de Taxes
spécifiques chaque année

(source Insee 2016)



Concurrence/ Compétitivité

4^{ème} rang mondial à
l'export. Dépassé successi-
vement par l'Allemagne en
2005 puis par les États-Unis
en 2008

(source Business France 2016)

— NOS 12 PROPOSITIONS —

POUR LEVER LES FREINS, LIBÉRER LES FORCES DE L'ALIMENTAIRE ET AGIR POUR L'EMPLOI LOCAL

Recréer de la valeur dans la filière en assurant des relations apaisées entre tous les acteurs

1. Créer un grand Ministère de l'Alimentation pour accompagner la filière, coordonner des politiques publiques ambitieuses, et mieux prendre en compte les attentes des consommateurs et des acteurs économiques.
2. Repenser le cadre réglementaire des relations commerciales (LME) en partant d'une approche « filière alimentaire », en remettant le produit et l'offre au cœur des négociations commerciales, en simplifiant une loi devenue illisible.
3. Faire appliquer la loi, toute la loi : c'est une nécessité économique et sociale vitale.
4. Questionner le droit de la concurrence, notamment au niveau européen, pour que le dogme du prix et l'intérêt à court terme du citoyen-consommateur ne viennent pas mettre en péril l'intérêt à long-terme du citoyen-salarié : un équilibre doit être retrouvé.

Recréer de la confiance avec les entreprises agroalimentaires

5. Pour plus de visibilité : suppression des taxes inutiles et moratoire sur la fiscalité comportementale inefficace.
6. Pour plus de simplicité : coordonner les différentes réglementations sanitaires et environnementales au niveau européen et éviter la surtransposition et la surréglementation.
7. Pour plus de pragmatisme : faire précéder chaque nouvelle législation ou réglementation d'une étude d'impact pour juger le bénéfice réel au regard des contraintes nouvelles.
8. Pour plus d'ambition : miser sur l'éducation alimentaire dès le plus jeune âge, valoriser les actions de nos secteurs en matière d'offre alimentaire et contribuer à promouvoir une vision plus positive de l'alimentation au travers d'un pilotage interministériel unique.

Redonner des marges de manœuvre économiques et relancer les exportations

9. Réduire le coût du travail : transformer le CICE en baisse de charges sur les salaires.
10. Maîtriser le coût de l'énergie : préserver la compétitivité du coût de l'énergie, notamment pour les entreprises électro et gazo-intensives.
11. Moderniser : poursuivre les chantiers de la solution alimentation intelligente, améliorer la lisibilité des dispositifs de soutien à l'investissement et à l'innovation.
12. Exporter : mettre en place un guichet unique, des moyens humains et financiers pour reconquérir notre leadership à l'international.

— L'AGROALIMENTAIRE —

1^{er} SECTEUR INDUSTRIEL FRANÇAIS

17 647

entreprises

sources Agreste,
dernières données
disponibles 2014

427 213

emplois et

10 864

créations d'emplois
depuis 3 ans

sources
Agreste (2014)
et Acofs (2016)

7,2

milliards
d'euros
d'excédent
commercial

sources douanes 2016

16%

du chiffres
d'affaires réalisé
en RHD
(restauration
hors domicile)

4^e

exportateur
mondial avec

44,2

milliards d'euros
de produits
alimentaires exportés

sources Business France 2017
et douanes 2016

172

milliards d'euros
de chiffre d'affaires

sources Insee (2016) et Agreste (2014)

Sur la base des 17 647 entreprises, la répartition est la suivante:



77%
de TPE
(entreprise de moins
de 10 salariés)



21%
de PME
(entreprise entre
10 et 250 salariés)



21%
du chiffre d'affaires
des IAA
est réalisé à l'export

L'ANIA, Association Nationale des Industries Alimentaires, présidée par Jean-Philippe Girard, rassemble **19 fédérations nationales sectorielles et 20 associations régionales**. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des institutions et des médias sur les dossiers agroalimentaires, l'ANIA agit en cohérence et en synergie avec ses membres afin de promouvoir le secteur dont elle est le porte parole.

ANIA

Association Nationale des Industries Alimentaires
9, boulevard Maiesherbes - 75008 Paris

www.ania.net

@ania_france

ANIA (Association Nationale des Industries Alimentaires)

Contact institutionnel :

Alexis Degouy - adegouy@ania.net

Contact presse :

Constance Malfoy - cmalfoy@ania.net

ania
Association Nationale des
Industries Alimentaires